

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### LES PROFESSIONNELS DES GOUVERNEMENTS LOCAUX ET SUBREGIONAUX D'AFRIQUE JETTENT LES BASES D'UNE STRUCTURATION CONTINENTALE

A l'initiative de Cités et Gouvernements Locaux Unis d'Afrique (CGLU-A), le Réseau des Directeurs Financiers "Africa Finet" et le Réseau des Secrétaires Généraux "Africa MagNet" des villes et territoires d'Afrique se sont réunis du 17 au 19 novembre 2016 au Kenzi Tower Hotel à Casablanca, Maroc.

160 hauts responsables des Gouvernements locaux d'Afrique venus de 31 pays ont pris part à ces rencontres. Les principaux objectifs visés à travers cette initiative sont :

- Le renforcement de la voix des Gouvernements territoriaux et locaux par le biais de la structuration et l'organisation des cadres supérieurs panafricains de leurs administrations.
- La mise en réseau desdits cadres supérieurs pour constituer une communauté de praticiens, appelée à favoriser l'apprentissage mutuel.
- La mise à niveau de ces professionnels par rapport aux plus récentes connaissances, méthodes et outils concernant la planification et la gestion des territoires, ainsi que la fourniture des services aux populations et les arrangements en matière de gouvernance.

Le Réseau des Directeurs Financiers "Africa Finet", mis en place depuis 2013, a tenu sa quatrième session de formation sur les Partenariats Public-Privé (PPP). Cette formation fait suite à celles données sur : le PEFA (Public Expenditure and Financial Accountability) en 2013 ; la notation financière des collectivités par les agences de notation en 2014 et ; l'accès des collectivités aux marchés financiers, à travers l'émission d'obligations municipales en 2015.

La présentation des cas pratiques de PPP (France, Afrique du Sud, Kenya) et le partage d'expériences sur le cadre juridique de différents pays africains ont permis aux Directeurs Financiers d'être mieux outillés pour adapter les PPP aux besoins de leurs collectivités. L'enjeu principal est la négociation de contrats équilibrés où la prise en charge des risques entre les parties ne se fait pas au détriment des intérêts de la population. Le «PPP» équilibré suppose la réversibilité des choix, mais aussi, la possibilité reconnue à la puissance publique d'exercer son pouvoir de régulation.

Pour la première réunion du Réseau "Africa MagNet", les Secrétaires Généraux ont eu droit à une session de formation autour du thème "L'évaluation des coûts des compétences transférées". La question de la concomitance souhaitable entre le transfert des compétences et celui des moyens est en effet récurrente dans la mise en œuvre des politiques de décentralisation. La réponse à cette question passe par une meilleure appréciation des moyens que l'Etat dépensait pour l'exercice desdites compétences avant leur transfert aux collectivités territoriales. Les études sur les coûts des compétences transférées ont fait l'objet de présentation à partir des cas du Niger, du Burkina Faso et de Côte d'Ivoire.

Le Réseau "Africa MagNet" a par ailleurs procédé à l'adoption de son règlement intérieur et a procédé au choix de ses dirigeants au cours de son Assemblée Générale constitutive. **Mme Maria José MORENO CUNA**, Chief Executive Officer de Nampula (Mozambique), a été élue comme Présidente du Réseau "Africa MagNet". La gouvernance du Réseau est complétée par 4 Vice-Présidents représentant les autres régions : Afrique du Nord (**M. Taoufik Ahmed NACIRI**, Secrétaire Général de Casablanca au Maroc) ; Afrique de l'Ouest (**M. Jean Michel AMANKOU**, Secrétaire Général du Plateau d'Abidjan en Côte d'Ivoire) ; Afrique Centrale (**M. Joseph MOUNDZIEGOU**, Secrétaire Général de Libreville au Gabon) ; Afrique de l'Est (**M. Godfrey M. A. KURUHIIRA**, Chief Administrative Officer de Lwengo en Ouganda).

Le Conseil du Réseau "Africa MagNet" comprend 14 membres, 2 ou 3 pour chacune des régions d'Afrique : Afrique du Nord (**M. Taoufik Ahmed NACIRI**, Secrétaire Général de Casablanca au Maroc, **M. El Hadj GAYE**, Secrétaire Général de la Communauté Urbaine de Nouakchott en Mauritanie et **M. Mohamed Salah MESSAOUDI**, Secrétaire Général de Sidi Bouzid en Tunisie) ; Afrique de l'Ouest (**M. Jean Michel AMANKOU**, Secrétaire Général du Plateau d'Abidjan en Côte d'Ivoire, **Mme Mame Joséphine DORE**, Secrétaire Générale de Kindia en Guinée et **M. Mourade Dieye GUEYE**, Secrétaire Général de Dakar au Sénégal) ; Afrique Centrale (**M. Joseph MOUNDZIEGOU**, Secrétaire Général de Libreville au Gabon; **M. Shey Henry NGANJI**, Secrétaire Général de Kumba au Cameroun et **M. Bertin OLOKAWÉ**, Secrétaire Général du département de Sangha en Congo) ; Afrique de l'Est (**M. Godfrey M. A. KURUHIIRA**, Chief Administrative Officer de Lwengo en Ouganda et **M. Jaylall MULLOO**, Chief Administrative Officer de Port-Louis à Maurice) ; Afrique Australe (**Mme Maria José MORENO CUNA**, Chief Executive Officer de Nampula au Mozambique, **Mme Nonhlanhla Patricia GAMEDE**, Municipal Manager de iLembe en Afrique du Sud et **M. Macloud Dumen Andrew KADAM'MANJA**, Chief Executive Officer de Mzuzu au Malawi).

Pour de plus amples informations, veuillez contacter :

Pour le Réseau "Africa MagNet" : Mme Maria José MORENO CUNA, Présidente ([mitucue@yahoo.com.br](mailto:mitucue@yahoo.com.br))

Pour le Réseau "Africa Finet" : M. Mouftaou ALIDOU, Président ([saliakadiri@yahoo.fr](mailto:saliakadiri@yahoo.fr))

Pour CGLU Afrique : Mlle Gaëlle YOMI (Tél. + 212 610 56 71 45 / [gyomi@uclga.org](mailto:gyomi@uclga.org))